

Voici le récapitulatif de votre inscription en tant qu'indépendant.e

Données de l'entreprise

- Activité(s):
 - artisan cirier, fabrication de bougies coulées (dans un contenant) ou moulées (dans un moule soit polycarbonate, silicone, ..) et fondants
- Date du lancement: 06/10/2025
- Compte bancaire: BE42001881912154
- Adresse où sera exercée votre activité : Rue Jules Destree 440 , 7390 Quaregnon, Belgique

Statut d'indépendant.e

- Activité complémentaire

Inscription à la TVA

- Assujettissement: Oui
- Régime TVA souhaité: Régime de la franchise

Vos cotisations sociales vont être calculées sur base du **montant forfaitaire légal**. Nous vous conseillons de vérifier (environ tous les trois mois) que le montant de vos cotisations correspond toujours à vos revenus réels. Si vos revenus sont moins importants (ou plus importants) que ce que vous aviez prévu, il est vivement conseillé d'adapter vous-même le montant de vos cotisations sociales. Comment faire ? Il suffit d'utiliser notre outil en ligne **My Social Security Manager**.

Vous avez choisi le régime de « franchise de taxe » car vous avez estimé que votre chiffre d'affaires sera inférieur à 25.000 €. Avec ce régime, vous ne devez ni facturer la TVA à vos clients ni introduire de déclaration auprès de l'administration de la TVA. Retrouvez toutes les infos [ici](#).

Encore une fois, félicitations pour cette nouvelle étape franchie dans votre vie professionnelle et merci de faire confiance à Partena Professionnal pour vous accompagner. Toute l'équipe vous souhaite beaucoup de succès et